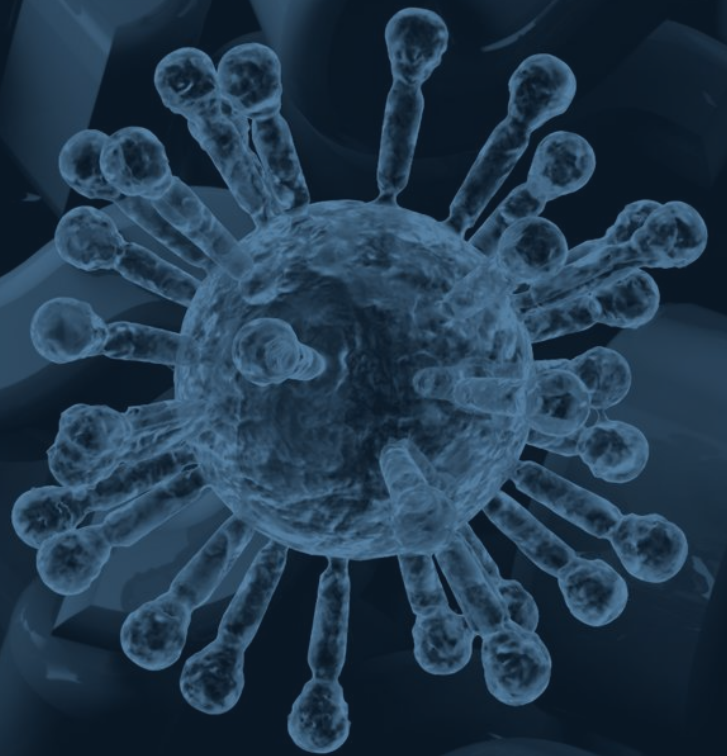


Info COVID – 25 juin 2021



APSSAP

Association paritaire
pour la santé et la sécurité du travail,
secteur « Administration provinciale »



La progression de la couverture vaccinale de la population et la diminution constante des cas de COVID-19 permettent à la CNESST d'entreprendre un ajustement progressif des mesures de prévention dans les milieux de travail.

Les ajustements progressifs sont prévus en fonction des paliers d'alerte (système de couleurs). Cette approche permet d'adapter les mesures en place en fonction du niveau de risque dans la population. Ainsi, les activités des milieux de travail pourront se poursuivre dans des conditions adaptées au contexte, tout en demeurant les plus sûres et les plus saines possibles.

La CNESST a mis à la disposition des employeurs et des travailleurs un tableau synthèse des différents ajustements applicables en fonction des paliers d'alerte.

Vous pouvez le consulter en cliquant [ici](#).

Pour tous les paliers d'alerte, à l'exception des mesures nommées plus bas, les guides de normes sanitaires de la CNESST s'appliquent dans leur intégralité.

Peu importe le palier, les mesures suivantes continuent de s'appliquer :

- Exclusion des personnes symptomatiques
- Hygiène des mains
- Étiquette respiratoire
- Nettoyage et désinfection des surfaces comme les toilettes et les salles à manger (il s'agit d'une exigence présente dans la réglementation)
- Nettoyage à chaque quart de travail des surfaces touchées fréquemment (il s'agit d'une mesure d'hygiène de base en prévention des infections)

Les mesures suivantes sont quant à elles adaptées en fonction du palier d'alerte :

- Port du masque en continu
- Port de la protection oculaire
- Nettoyage des outils et des équipements partagés
- Télétravail

De son côté, l'INSPQ a mis en ligne la formation suivante : [Comprendre et agir sur les risques psychosociaux liés au travail en contexte de pandémie.](#)

Dans le contexte d'une pandémie qui modifie considérablement les conditions habituelles de travail, plusieurs risques psychosociaux peuvent être exacerbés.

Cette formation a été développée dans le but de sensibiliser différents acteurs à la présence de ces facteurs afin d'initier le plus tôt possible des actions préventives pour protéger la santé physique et psychologique des travailleurs.

Bonne lecture!



CNESST

Titre du document : Ajustement des mesures de prévention dans les milieux de travail en contexte de déconfinement

Lien internet : https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc900-1111_affichette_mesureselonpaliersalerte_v3_0.pdf

INSPQ

Formation en ligne : Comprendre et agir sur les risques psychosociaux liés au travail en contexte de pandémie.

Lien internet : <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/formations/risques-psychosociaux-travail-pandemie>

L'APSSAP continue d'offrir ses services de formation, d'information, de conseil et d'accompagnement malgré le contexte de travail actuel.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins particuliers en organisation de la prévention, ergonomie et prévention des TMS, santé psychologique, prévention de la violence au travail et sécurité des travailleurs en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : jplamonde@apssap.qc.ca.



Voici les webinaires offerts par l'APSSAP dans les prochaines semaines :

APSSAP

Titre du webinaire		Date
Santé psychologique	Le stress en temps de pandémie	Mercredi 11 août 2021 de 10h00 à 11h00
	La conciliation télétravail - vie personnelle (CTVP)	
	Volet 2 – La prévention de la santé psychologique spécifique à la reprise graduelle des activités en milieu de travail	Mercredi 7 juillet 2021 de 9h30 à 11h00
	Volet 2 – La prévention de la santé psychologique spécifique à la reprise graduelle des activités en milieu de travail	Mercredi 4 août 2021 de 13h30 à 15h00
	Volet 2 – La prévention de la santé psychologique spécifique à la reprise graduelle des activités en milieu de travail	Mardi 31 août 2021 de 10h30 à 12h00
	Volet 3-B : Les bonnes pratiques de civilité reliées aux risques en santé psychologique	Jeudi 22 juillet 2021 de 10h00 à 11h00
	Volet 3-B : Les bonnes pratiques de civilité reliées aux risques en santé psychologique	Jeudi 19 août 2021 de 13h30 à 14h30
	Volet 3-B : Les bonnes pratiques de civilité reliées aux risques en santé psychologique	Mercredi 15 septembre 2021 de 9h00 à 10h00
Ergonomie	Personnes-ressources en ergonomie, module I	Jeudi 8 juillet 2021 de 13h30 à 15h30
	Personnes-ressources en ergonomie, module I	Jeudi 26 août 2021 de 9h à 11h00
	L'ergonomie du télétravail	Jeudi 8 juillet 2021 de 9h00 à 10h00
	L'ergonomie du télétravail	Mardi 13 juillet 2021 de 13h30 à 14h30
	L'ergonomie du télétravail	Mardi 20 juillet 2021 de 13h30 à 14h30
	L'ergonomie du télétravail	Mercredi 28 juillet 2021 de 9h00 à 10h00
	L'ergonomie du télétravail	Jeudi 5 août 2021 de 13h30 à 14h30
	L'ergonomie du télétravail	Mercredi 25 août 2021 de 9h00 à 10h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module télétravail	Mardi 13 juillet 2021 de 9h00 à 11h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module télétravail	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021 de 13h30 à 15h30
COVID-19	Volet 4 – Partage des recommandations, des expériences et des préoccupations reliées à la prise en charge des risques SST dans le cadre de la reprise graduelle des activités	Jeudi 30 septembre de 13h30 à 14h30
Inscription		https://apssap.qc.ca/formations-en-ligne/

L'APSSAP, partenaire de vos actions, est toujours disponible pour vous soutenir en santé et sécurité du travail.



APSSAP

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « Administration provinciale »